



**Pour la défense de nos libertés individuelles et collectives,  
Pour la défense des droits des salariés**

## **RETRAIT DU PROJET DE LOI DE SECURITE GLOBALE !**

En 2020, nous avons manifesté à plusieurs reprises, le 21, le 28 Novembre et le 5 Décembre pour l'abandon du projet de loi gouvernementale dite de sécurité Globale qui remet en cause la liberté d'information, le droit de manifester et la liberté de circulation avec l'utilisation systématique de drones et de caméras.

Sans tenir compte de la mobilisation, de l'opposition de nombreuses associations de défense des droits et libertés démocratiques, des syndicats de généralistes et d'avocats, de la commission nationale consultative des droits de l'homme, le gouvernement continue d'avancer et de mettre des dispositifs en place contre les libertés démocratiques individuelles et collectives, et les droits fondamentaux.

Ainsi le projet de loi sur le « séparatisme » désormais rebaptisé « loi confortant les principes républicains » stigmatise, discrimine et remet en cause les lois fondatrices de la République dont celle de 1905 sur la séparation des Eglises et de l'Etat (article 18).

Le 2 Décembre 2020, le Ministre de l'Intérieur a publié le décret 2020-1511 autorisant le fichage des individus et des personnes morales en raison de leurs opinions politiques, de leurs convictions philosophiques ou religieuses et de leur appartenance syndicale.

L'objectif avéré est de prévenir les atteintes à la sécurité publique ou à la sureté de l'état...

Le gouvernement franchit là, un pas qualitatif autoritaire.

Il s'agit en fait d'une escalade liberticide pour décourager et réprimer toutes les contestations comme nous l'avons vu lors de la dernière manifestation parisienne du 12 décembre où la stratégie de la Préfecture de Paris a ordonné les assauts répétés dans le cortège des manifestants pacifiques.

Ces interventions musclées à l'encontre de syndicalistes, de militants, visent à entraver l'action revendicative au moment où la situation des salariés se dégrade rapidement compte tenu du contexte sanitaire, social et économique.

Les organisations syndicales s'opposent à cette escalade liberticide qui menace la défense des salariés.

Informés que d'autres manifestations sont à nouveau convoquées partout en France, par diverses organisations, les 16 et 30 Janvier, les organisations syndicales CGT- FO – Solidaires et FSU appellent leurs adhérents, les militants, les organisations et citoyens attachés à la démocratie à participer au Rassemblement.

Samedi 16 Janvier à 11H devant la Sous-Préfecture de Brive pour le retrait de la loi de Sécurité Globale et de toutes les dispositions liberticides

**Samedi 16 Janvier à 11H  
devant la Sous Préfecture de Brive  
pour l'abandon du projet de loi**